

Avec de telles manœuvres politiques, on voit clair dans le jeu du gouvernement. Celui-ci crée tranquillement et volontairement un sous financement dans le réseau collégial afin de justifier sa vision de tarification et privatisation de ce réseau. Les coupures dans les services aux étudiantes et étudiants créeront inévitablement un manque à gagner pour maintenir la qualité des services et cela sera de plus en plus compensé par une tarification accrue des différents services, voire par une instauration de droits de scolarité comme à l'université. Ultimement, la vision clientéliste de l'éducation ne se limite pas aux universités, mais elle s'applique aussi aux cégeps.

-NOUS LAISSERONS-NOUS FAIRE?

Pour combattre ces injustices, partout à travers le Québec, un mouvement de contestation d'ampleur s'est déjà mis en branle depuis plus d'un an. Nous étions 4000 dans les rues de Québec en décembre, 50 000 en grève le 31 mars et 30 000 à signer une pétition contre la hausse. Mais Charest garde toujours le cap. Que ferons-nous? Allons-nous abandonner ou poursuivre la mobilisation? Jusqu'où sommes-nous prêts et prêtes à aller pour défendre notre éducation?

À travers le monde, les gens se lèvent pour réclamer justice et bloquer les projets des gouvernements corrompus. Cela a commencé dans le monde arabe, mais c'est répandu un peu partout: de Wall Street à Athènes, les jeunes et les moins jeunes ont décidé de reprendre ce qui leur est dû. À notre tour, au Québec, de descendre dans la rue et de faire comprendre au gouvernement Charest qu'il nous ne lui laisserons pas le choix: l'éducation est un droit et nous le forcerons à le respecter!

Notes :

1 AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES. Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université, 2007, 2009, Québec, p.38

2 INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-ÉCONOMIQUE. Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ?, 2011, Montréal, p.13.

3 Ibid., p.17

4 Gérard Bérubé, "Les profits des grandes banques canadiennes en hausse de 19 % - Dix-sept milliards après neuf mois", Le Devoir, 2 septembre 2011

5 IRIS, op. cit., p.5

SEUL FACE À TES FRAIS ?/SEULE FACE À TES DETTES ?

WWW.BLOQUONSLAHAUSSE.COM

**SEULE FACE À TES FRAIS ?
SEUL FACE À TES DETTES ?**

**ENSEMBLE,
BLOQUONS
LA HAUSSE.**

www.asse-solidarite.qc.ca

-PARCE QUE L'ÉDUCATION EST UN DROIT: TOUS ET TOUTES CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ!

On s'en doutait depuis longtemps et maintenant c'est annoncé: les frais de scolarité augmenteront de 1625\$ par année sur cinq ans à partir de 2012. Une augmentation de 75%, qui s'ajoute à celle de 30% en vigueur depuis 2007: depuis l'arrivée au pouvoir de Jean Charest, les frais auront donc doublés. Évidemment, pendant ce temps, ni les salaires ni les prêts et bourses n'ont suivis. Résultat: les étudiants et les étudiantes travaillent et s'endettent plus que jamais.

Plus de frais, c'est plus de dettes!

Déjà, le niveau moyen d'endettement étudiant est de 13 000\$ après un bac. Augmenter les frais de 1625\$ par année ne pourra que faire exploser ce chiffre. Bien des gens ne tenteront donc probablement même pas d'aller à l'université par peur d'un endettement aussi considérable.

Plus de travail, c'est moins d'études!

Selon toutes les études sur le sujet, le travail étudiant est en hausse constante depuis les années 70 et plus de 15h de travail par semaine réduit les résultats scolaires. Les étudiants et étudiantes universitaires travaillent déjà en moyenne 17h par semaine¹. Et Jean Charest nous dit qu'augmenter les frais favorisera « l'excellence ». Pourtant, c'est logique: plus on travaille, moins on a de temps pour étudier!

Quelle juste part, Monsieur le ministre?

Le Ministre des Finances nous dit que les étudiantes et les étudiants doivent faire leur juste part pour financer les universités. Ah oui? Ne la faisons-nous pas déjà plus qu'avant? En 1989, payer ses frais de scolarité nécessitait 2,8 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. En 2015, il en coûtera 8,8 semaines².

Les prêts et bourses ne suffiront pas.

Les libéraux nous disent que leur « amélioration » des prêts et bourses va compenser pour l'augmentation. Rien n'est plus faux: en fait, plus 80% des gens ne recevront pas de compensation pour la hausse.

Dehors les pauvres!

Au-delà des chiffres, ce que la hausse des frais met en péril, c'est bien plus que le portefeuille des étudiants et des étudiantes. Hausser les frais universitaires, c'est aussi et surtout revenir en arrière sur un des principaux acquis du passé: c'est refermer les portes des universités à ceux et à celles dont le salaire, ou celui de leurs parents n'est pas suffisant. Voulons-nous revenir à l'époque où seulement les enfants de médecins pouvaient devenir médecins?

Parce que dans le reste du Canada, les hausses de frais ont eu exactement ce résultat: lorsque les frais ont augmentés dans les années 1990, on a constaté que les étudiantes et les étudiants provenant des milieux défavorisés ont littéralement déserté les bancs d'école... et ont été remplacé-e-s par des plus riches!

Partout, les conséquences d'une augmentation des frais de scolarité sont les mêmes: les gens les plus défavorisés et de la classe moyenne ont de moins en moins accès à l'université. Car la politique des bas frais de scolarité a eu un impact clair au Québec: notre taux de fréquentation des écoles post-secondaires est supérieur de 9% à la moyenne canadienne. En gros, nous avons les plus bas frais, et cela fait en sorte que nos établissements post-secondaires sont les plus accessibles. Pourquoi prendre exemple sur les erreurs des autres?

Parce que l'éducation est un droit... notre projet: la gratuité scolaire!

Comme on l'a vu, dans la situation actuelle, les frais de scolarité constituent une barrière importante à l'accès aux études. Évidemment, une augmentation des frais ne ferait qu'empirer cette situation. En fait, si on admet que l'éducation est un droit et que les frais de scolarité, par leur existence même, freinent l'accès aux études pour les plus démunis-e-s, il faut se rendre à l'évidence: les geler temporairement ne suffit pas. Il faut plutôt s'engager dans la voie inverse, leur réduction, et atteindre la gratuité scolaire. La dernière étude chiffrait d'ailleurs son coût total à 700M\$³. Un montant que l'on pourrait facilement aller chercher en demandant simplement aux grandes entreprises de faire un peu plus leur part: pensons par exemple aux grandes banques canadiennes qui, en neuf mois seulement cette année, ont fait 17G\$ de profits⁴.

-LE SAVOIR: UN BIEN COMMUN OU UNE MARCHANDISE?

Ce qui motive avant tout la hausse des frais, ce n'est pas un supposé sous-financement des universités québécoises: celles-ci disposent dans les faits de sommes plutôt intéressantes par rapport à leurs voisines du reste du Canada. Parmi les provinces canadiennes, c'est en effet au Québec que l'on investit le plus dans nos universités en \$/étudiant ou étudiante... et nous sommes à ce niveau le 3e pays de l'OCDE⁵! Bien avant de vouloir refinancer l'université, cette hausse vise à pousser plus loin la tendance déjà forte à la privatisation de nos universités, afin de les transformer progressivement en institution à utilité économique. Bref, on veut que notre système d'éducation serve de plus en plus à aider rapidement le développement de l'économie, et de moins en moins à former des citoyens, citoyennes et à transmettre et développer des connaissances. Et pour que l'université soit perçue comme une entreprise, il faut bien que ceux et celles qui s'y inscrivent soient perçu-e-s comme des clients et des clientes.

-COUPER DANS LES CÉGEPs ET LES SERVICES PUBLICS?

Au mois de septembre dernier, le gouvernement libéral annonçait qu'il allait couper 800M\$ dans ses dépenses, dont 530M\$ seulement en éducation et en santé. Seulement pour les cégeps, cela représente une coupe de 30M, qui s'ajoute à celle de 31M annoncée au printemps. Et Jean Charest nous dit que cela n'aura aucun impact sur les services offerts aux étudiantes et aux étudiants... 60M\$ de moins et rien ne changerait? Est-ce que les libéraux riraient de nous?